

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 11: Écologie urbaine

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Office fédéral des constructions
et de la logistique OFCL
Direction des bâtiments, gestion des projets

Extension du centre administratif Avenue Edmond-Vaucher 18, 1211 Genève 2

Concours de projets

Maître de l'ouvrage

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, gestion des projets

Adresse du concours

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL Marchés publics
Fellerstrasse 15, CH-3003 Berne

Objet du concours

Le centre administratif, situé à l'avenue Edmond-Vaucher 18 à - 1211 Genève 2, abrite la Centrale de compensation, une institution qui est active dans le domaine des assurances sociales du 1er pilier de la Confédération. Le bâtiment administratif existant contient 600 places de travail. Il s'agit à l'avenir de créer 400 places de travail supplémentaires pour satisfaire l'augmentation des activités des services concernés et ne plus être dans l'obligation de louer des surfaces dans les environs. L'objet du concours est cette extension pour satisfaire l'accroissement des surfaces nécessaires.

Procédure

Le concours est assujetti aux accords sur les marchés publics du GATT/OMC. Il s'agit d'un concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte. Subsidiairement au droit fédéral sur les marchés publics le règlement SIA 142, édition 2009, est appliqué; le programme est certifié par la SIA. Il est disponible en français ou en allemand.

Jury

architectes

WINKLER Hanspeter, OFCL, architecte EPF/SIA, *président*

BACHELARD Cédric, architecte EPF/SIA, Bâle

BROWNE Micheal, urbaniste, Canton de Genève

CHAPPUIS Pierre, urbaniste, Ville de Genève

DUPRAZ Pierre-Alain, architecte FAS/ETS, Genève

GRABER Marco, architecte FAS/EPF/SIA, Berne

JAVET Anne-Catherine, architecte EPF/SIA, Lausanne

SCHÄR JACQUES, architecte FAS/SIA, Genève

SUTER Barbara, OFCL, architecte EPF

autres membres

CAVERO Valérie, directrice de la Centrale de compensation (CdC), Genève

MÄNZ Marcus, Chef de division, CdC, Genève

BANDI Markus, OFCL, expert de la construction et de l'immobilier

Conditions de participation

Puissent participer les architectes ayant leur domicile professionnel ou privé en Suisse, ou venant d'un pays qui reconnaît les accords sur les marchés publics du GATT/OMC et offrent la réciprocité. Ces architectes doivent au moment de l'inscription répondre à l'une des conditions suivantes:

- être porteur d'un diplôme d'une école polytechnique, d'une université ou d'une HES suisse ou étrangère, pour autant qu'elle soit reconnue.
- être inscrit au REG A ou B
- être membre ordinaire de la SIA (membre individuel) ou de la FAS
- être membre de la chambre des architectes (Allemagne, Autriche)

Délais prévus

publication, retrait des documents

dès le 4 juin 2010

possibilité de visite

25 juin 2010

délai pour les questions

2 juillet 2010

remise des plans

jusqu'au 1er octobre 2010

remise des maquettes

jusqu'au 15 octobre 2010

Retrait des documents

L'inscription se fait sur le site www.simap.ch. Les documents du concours peuvent y être téléchargés. Font foi les conditions du programme du concours ainsi que l'indication des voies de recours de la publication "simap".

Genève en juin 2010

E

5 É D I T O R I A L

Le métabolisme des villes

Anna Hohler

R

6 E N E R G I E

Réformer les villes pour les rendre plus autarciques

Suren Erkman

Propos recueillis par Anna Hohler

A

Modéliser les flux d'énergie de la ville durable

Darren Robinson

Chronique d'une mort annoncée : l'ampoule à filament

Anna Hohler

M

ARCHITECTURE

Le Rolex Learning Center ou la bibliothèque évanouie

Patrick Mestelan

O



La ville de Shibam, au Yémen
(Photo Aga Khan Arch. Award)

S

22 ACTUALITÉ

23 INFORMATIONS SIA

26 CONCOURS

28 MEMENTO

30 DERNIER MOT

La colline des deux utopies

Eugène

Paraissement chez le même éditeur:



ARCHI

n° 3/2010

Dolf Scheblì in Ticino,
le prime opere Unesco,
protezione dei beni
culturali e naturali



TEC21

n° 23 - 4 juin 2010

Badenerstrasse 380



n° 22 - 28 mai 2010

An die Arbeit